



Rapport économique 2025

Algérie

Executive Summary

Après une augmentation de 17% en 2023, les échanges bilatéraux ont diminué de 16% en 2024, affectés par des exportations en léger recul vers l'Algérie (-1%) et des importations en nette baisse (-45%). Les investissements suisses ont augmenté, essentiellement dans des secteurs où les besoins sont importants, p. ex. le ciment, la logistique ou encore l'emballage. Dans d'autres secteurs, soumis à de nouvelles contraintes, des entreprises suisses ont dû réévaluer leur présence.

La demande de plus en plus forte dans certains secteurs stratégiques tels que les secteurs alimentaire, sidérurgique ou minier peut constituer une opportunité pour les entreprises suisses, qui bénéficient d'une excellente image. La proximité géographique et linguistique reste un atout. Des réformes ont été lancées pour favoriser les investissements et contrer des problèmes liés aux procédures et au manque de prévisibilité des conditions-cadre.

Les mécanismes de restriction des importations continuent de se renforcer et prennent de nouvelles formes ; dans ce contexte de protection du marché local et dans une logique de transfert de savoir-faire, l'investissement étranger est encouragé, mais avec une « préférence nationale » affichée. Les moyens numériques se généralisent peu à peu.

L'économie algérienne reste très dépendante des hydrocarbures, dont les revenus servent pour l'essentiel à couvrir des dépenses publiques (sécurité, infrastructures, salaires des fonctionnaires, social), à renforcer les industries publiques et à subventionner la consommation privée. Les réserves de change sont en baisse, et la balance commerciale est déficitaire pour la première fois depuis 2020. La croissance économique se maintient, l'inflation et le chômage sont en baisse. La part non déclarée de l'économie, complexe à évaluer, reste importante.

L'Algérie espère tirer profit de sa position géographique stratégique de « porte vers l'Afrique » malgré un contexte régional de plus en plus difficile reflété dans la faiblesse des échanges économiques avec les pays voisins, à l'exception de la Tunisie. La Foire commerciale intra africaine (IATF) prévue en septembre 2025 à Alger devrait réunir d'importantes délégations officielles et pourrait donner un signal positif pour l'intégration économique africaine.

TABLE DES MATIERES

1	SITUATION ECONOMIQUE ET DEVELOPPEMENTS DE LA POLITIQUE ECONOMIQUE	3
2	SECTEURS PRIORITAIRES ET OPPORTUNITES POUR LES ENTREPRISES SUISES	4
3	POLITIQUE ECONOMIQUE EXTERIEURE	6
3.1	Politique et priorités du pays hôte	6
3.2	Perspectives pour la Suisse (potentiel de discrimination ou avantage comparatif)	7
4	COMMERCE EXTÉRIEUR.....	8
4.1	Evolution et perspectives générales	8
4.1.1	<i>Commerce de marchandises</i>	8
4.1.2	<i>Commerce de services (si données disponibles)</i>	9
4.2	Commerce bilatéral	10
4.2.1	<i>Commerce de marchandises</i>	10
4.2.2	<i>Commerce de services (si données disponibles)</i>	10
	Cf. 4.1.2 (pas de données bilatérales disponibles).....	10
5	INVESTISSEMENTS DIRECTS	10
5.1	Evolution et perspectives générales	10
5.2	Investissements bilatéraux	11
6	PROMOTION ECONOMIQUE ET TOURISTIQUE	11
6.1	Instruments de la promotion économique extérieure suisse	11
6.2	Intérêt du pays hôte pour la Suisse	12
	ANNEXE 1 – Structure de l'économie.....	13
	ANNEXE 2 – Principales données économiques.....	14
	ANNEXE 3 – Partenaires commerciaux.....	15
	ANNEXE 4 – Echanges commerciaux bilatéraux	16
	ANNEXE 5 – Principaux pays investisseurs	17

1 SITUATION ECONOMIQUE ET DEVELOPPEMENTS DE LA POLITIQUE ECONOMIQUE

En 2024, la **croissance** de l'économie algérienne s'est maintenue au même niveau que les années précédentes (+3,8%). La valeur des exportations hors hydrocarbures a continué de diminuer (-24,2%), notamment à cause de la baisse du prix des engrais qui représentaient 32% des exportations hors hydrocarbures. Les revenus gaziers se sont tassés également sous l'effet d'une baisse de la demande et des prix (-10,4%). Le gaz est resté la principale source des réserves de change, qui ont diminué de 10% en 2024. La politique de restriction des importations devrait contribuer à limiter la diminution de ces réserves, cependant la balance commerciale était déficitaire en 2024 (-1 % du PIB).

Sur le plan politique, les orientations stratégiques n'ont pas changé après la réélection du président Tebboune en septembre 2024. Plusieurs **remaniements gouvernementaux** ont été effectués. Les ministères du Commerce et de l'Industrie ont tous deux été fragmentés. Celui du Commerce a été divisé en un ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, d'une part, et de l'autre un ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations. L'industrie pharmaceutique a maintenant un ministère séparé de celui de l'Industrie et des Mines.

Les prévisions de **dépenses publiques** continuent d'augmenter en 2025 (+10,8%) et absorberont 45 % du PIB, avec un déficit budgétaire historique (63,6 mia. USD). Les augmentations vont principalement vers la sécurité et la défense nationale (23% du budget total). Le budget pour les dépenses « imprévues » augmente également (13% du budget total).

Afin de soutenir un pouvoir d'achat fragilisé par l'**inflation**, l'État a revu à la hausse pour la 3^e année consécutive en 2024 les salaires de la fonction publique, allouant pour ce faire une enveloppe totale estimée à 10,3 mia. USD (sur les 3 années). L'inflation, en partie importée, pourrait augmenter avec une appréciation de l'EUR face au USD, affectant ainsi les revenus gaziers (en USD) par rapport aux importations essentiellement européennes. La valeur du **Dinar algérien** (DZD) diminue et la forte appréciation du CHF creuse l'écart et affecte nos perspectives d'exportation vers l'Algérie.

La différence croissante entre les **taux de change** bancaires et au noir (environ 70% en 2025) reflète notamment les besoins de plus en plus importants en devises étrangères « fortes » pour amortir les effets de l'inflation, à défaut de pouvoir transférer ou utiliser les revenus à l'étranger (interdiction pour les résidents algériens de détenir un compte bancaire à l'étranger ; limitations à l'acquisition de devises). La difficulté dans l'estimation de cette sphère non déclarée (2023 : 60 mia. USD, 2021 : 90 mia. USD) rend le calcul de certaines données macroéconomiques difficile, avec des résultats variables, à l'image du taux de chômage (révisé de 12,7% à 9,7% pour l'année 2024 afin de prendre en compte l'emploi au noir), ou encore du PIB (voir annexe 1). Des mesures, promulguées notamment dans la loi de finances 2025, incitent à un recours au canal bancaire pour les transactions courantes.

L'Algérie figure depuis octobre 2024 sur la **liste « grise »** du Groupe d'action financière (GAFI) qui souligne les réformes nécessaires dans le système juridique et financier contre le blanchiment des capitaux. L'UE a repris cette classification en juin 2025.

L'économie algérienne dépend de multiples facteurs (cours des hydrocarbures, cours EUR et USD, climat, etc.) qui ont un impact direct sur sa **productivité** et son approvisionnement, en plus des restrictions à l'importation. Le retard pris dans la réalisation des objectifs d'autosuffisance alimentaire annoncés par les autorités pour 2025 à 2027 illustre le poids de ces mêmes facteurs sur le développement local et contribue aux risques de pénuries (café, viande, lait, pommes de terre, etc.).

La promotion des **exportations** hors hydrocarbures continue d'être soutenue dans une logique de diversification, avec des mesures de protection et de préférence nationale. Les autorités investissent dans de grands projets d'infrastructures (lignes ferroviaires, extensions portuaires, renouvellement de la flotte maritime etc.). Due à des insuffisances d'équipements et de capacités, la congestion portuaire est exacerbée par l'augmentation des importations couplée à des conditions de plus en plus strictes et imprévisibles pour leur autorisation. Ouverte aux

investissements, mais dans un cadre planifié et avec de fortes exigences d'intégration, Alger ne se dit pas opposée par principe au libre-échange, mais opère en la matière des choix politiques et stratégiques différenciés (cf. ci-après 3.1.), y compris en restant pour l'heure hors de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Les entreprises publiques, qui bénéficient d'un soutien important par rapport aux **entreprises privées**, ne sont pas toujours compétitives. Les partenariats entre le privé et le public restent peu nombreux et souvent cantonnés au financement privé de projets d'infrastructures nationaux. Il existe cependant des projets de coopération entre entreprises étrangères (y compris suisses) et universités algériennes.

En 2024, selon le rapport de *Transparency International*, l'Algérie a obtenu un indice de perception de la corruption de 34 sur 100, se classant à la 107^e place sur 180 pays évalués (recul de 3 places en une année). Des affaires de corruption ont touché, durant la même période, des entreprises publiques dans différents secteurs et impliqué plusieurs fonctionnaires de haut rang, engendrant d'importantes réorganisations au sein des structures concernées. La récupération des biens détournés (hôtels, usines, etc.) au bénéfice du patrimoine et d'entreprises publiques se poursuit. En plus de l'*Office Central de la Répression de la Corruption* dont le mandat est essentiellement judiciaire, la *Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption* créée en 2022 avec une consultation d'agences internationales (PNUD, ONUDC, OCDE, Banque Mondiale) vise à la mise en place de mécanismes de prévention et de conformité au sein des administrations.

Les réformes dans le domaine de la **numérisation** visent à accroître l'efficacité de l'administration et des acteurs économiques, tout en renforçant la surveillance étatique sur ces derniers, dans le but notamment de réduire la corruption et l'économie non-déclarée. Selon l'Union Internationale des Télécommunications (UIT), l'Algérie a connu une augmentation de son score (+4 %) par rapport à celui de l'année précédente, ce qui s'explique notamment par [le développement des infrastructures](#) du secteur.

2 SECTEURS PRIORITAIRES ET OPPORTUNITES POUR LES ENTREPRISES SUISSES

Depuis les années 2020, les autorités algériennes manifestent une attention particulière au domaine économique. Au plan **structurel**, l'économie reste largement en mains publiques. L'ouverture à l'économie globale paraît partielle et conditionnelle, qu'il s'agisse d'une potentielle adhésion à l'OMC ou de modernisation des accords commerciaux. En outre, l'Algérie semble orientée davantage vers des marchés et partenariats hors Europe – pour des motifs politiques, y compris ceux d'une diversification. Cela ne signifie pas que toute perspective soit bouchée pour les acteurs économiques suisses en Algérie. Les **exportations** vers ce pays sont limitées par la nationalisation successive de plusieurs secteurs stratégiques (céréales, bétail et café), la politique de quotas imposés aux opérateurs privés dans d'autres filières (lait, médicaments ou voitures) ou encore par d'autres restrictions plus récentes comme l'interdiction d'escale dans des ports marocains. Début juin 2025 le président Tebboune a évoqué des « coopératives d'achat », un système en place pendant les années 1970 à 1990. Le signal est ainsi donné pour un renforcement voire une systématisation des monopoles publics pour les biens d'importation. L'**investissement** étranger est par contre activement encouragé, avec des promesses de sécurité juridique.

Les **hydrocarbures** représentent près d'un tiers du PIB, plus du tiers des recettes fiscales et 92% des exportations algériennes. La production a connu une baisse en 2024 (-6,9% en pétrole et -6,2% en gaz) qui s'explique en partie par d'importantes opérations de maintenance d'infrastructures gazières ainsi que par un recul des investissements malgré les récentes découvertes de gisements. Afin d'y remédier, l'Algérie a lancé en fin 2024 l'appel d'offre international « *Algeria Bid Round 2024* » pour l'exploration et l'exploitation de plusieurs gisements (prolongé jusqu'en juin 2025) et envisage à plus long terme de développer des plateformes off-shore ou liées au gaz de schiste. Dans un contexte de reprise des relations commerciales avec l'Espagne et malgré les tensions politiques avec la France, l'Union européenne reste le premier marché pour les exportations gazières du pays ([54%](#) des

exportations en gaz liquéfié, en plus des volumes canalisés). Toutefois la demande moins importante cette année en raison d'un hiver plus doux et de niveaux records de stockage a réduit les exportations algériennes en gaz liquéfié de [13,6%](#), reléguant l'Algérie en seconde position des exportateurs africains.

Les **produits miniers** recèlent un potentiel important, et plusieurs projets stratégiques ont été relancés durant les années 2020, autour desquels s'articulent des projets de transport par rail. Afin d'attirer des investisseurs étrangers encore peu nombreux, des discussions autour de l'abrogation la règle du 49/51 pour le secteur sont en cours.

Les revenus dégagés par la manne gazière sont en partie investis dans des **projets d'infrastructures publiques** (transports, ports, etc.) parfois prévus de longue date et susceptibles d'intéresser des entreprises suisses, malgré notamment les mesures de préférence nationale. Ces investissements et achats publics concernent aussi le domaine militaire.

Grâce à des conditions climatiques plus favorables qu'en 2023 et à des investissements étrangers (Qatar et Italie), la **production agricole** algérienne a augmenté de 9,3% sur les 9 premiers mois de 2024. L'Algérie est le [2^e producteur de blé](#) en Afrique, ce qui ne diminue pourtant pas ses prévisions d'importations en la matière. Le secteur contribue à hauteur de 15% au PIB national juste après les hydrocarbures, moins dans un but d'exportation que de consommation interne, et génère plus de [37 mia. USD](#) en 2024. L'activité agricole se développe notamment dans la production des aliments exonérés de TVA (décidé dans la loi de finances 2024 et 2025 afin d'atténuer les effets d'inflation) ; l'accès aux terres cultivables est devenu meilleur marché. Pour les exportateurs ou investisseurs suisses, certaines opportunités se trouvent du côté de la production agricole et dans sa transformation ; toutefois, l'exportation vers l'Algérie est soumise depuis 2023 à l'exigence d'une certification [hallal](#) par la Grande Mosquée de Paris.

Dans des zones semi-arides ou arides subissant des changements climatiques, le maintien et l'agrandissement des [surfaces cultivées](#) passe une gestion attentive de l'eau de surface ou pluviale et par une extraction (nappes fossiles) ou production (dessalement) d'eau douce. Dans la **gestion du territoire**, cruciale est aussi celle du **foncier** y compris industriel, pour lesquels de nouvelles mesures ont été adoptées. Les projets sont ambitieux, de la création ou de la modernisation des unités de dessalement ([42%](#) de l'eau potable consommée fin 2024) à la création de filières universitaires et techniques, en passant par des sanctions contre les forages illégaux et la relance d'un « barrage vert ». D'autres **défis environnementaux** doivent être relevés, comme la gestion des déchets et la réduction des pertes à la production et de la pollution. Dans ces divers domaines, le savoir-faire des entreprises suisses et leurs équipements peuvent trouver des clients algériens, publics et le cas échéant privés, dans la mesure où des capacités internes à l'Algérie ne sont pas toujours disponibles.

Grâce à sa situation géographique, l'Algérie est en bonne position pour produire et exporter de l'énergie solaire ou de l'hydrogène vert. Au plan interne, l'existence sur place d'énergies fossiles à bon marché, la subvention de l'électricité et le cadre réglementaire ne favorisent cependant pas pour l'heure d'investissements conséquents en vue de favoriser une **transition énergétique**. L'Algérie, en concertation avec des acteurs de la coopération internationale actifs dans le pays comme la Banque Mondiale, le PNUD ou la GIZ vise à réduire son impact carbone (31^e émetteur dans le monde et 3^e en Afrique avec 3,8 t de CO2 par habitants). En 2023, le torchage de gaz a été réduit de 3%, marquant ainsi une troisième année consécutive de baisse de cette source d'émission. Il convient pour les acteurs internationaux de rester attentifs à l'évolution d'un contexte en partie imprévisible, mais avec inéluctablement des opportunités.

La création du Ministère de l'**Industrie pharmaceutique** en janvier 2025 a renforcé encore le caractère stratégique du secteur, dans lequel l'Algérie vise l'autosuffisance. La règle du 49/51 est toujours en vigueur pour les laboratoires étrangers qui souhaitent s'implanter localement, et leurs bureaux de liaison ne sont plus admis depuis plusieurs années. La diminution de la facture à l'importation est aussi un objectif central du secteur qui prévoit de réduire en 2025 de [400 mio. USD](#) les importations estimées à [1,5 mia. USD](#).

L'un des secteurs les plus activement promus en Algérie est celui des **start-ups** et des petites entreprises innovantes. Deux ans après la création d'un ministère dédié, ce dernier [encourage](#) une meilleure implication du secteur privé pour le financement et l'intégration des start-ups dans l'écosystème local.

La **transition numérique** présente un potentiel d'importance surtout nationale, à la différence de l'énergie. Dans ce domaine, les autorités affichent un volontarisme fort, avec un plan d'action ambitieux. L'Algérie s'efforce de renforcer les mesures et normes numériques (loi sur la protection des données entrée en vigueur en août 2023). La mise en œuvre juridique et technique pose des questions aux acteurs concernés, tandis que le secteur, comme tel, offre des opportunités pour l'expertise suisse.

Le **secteur bancaire et financier** algérien pourrait bénéficier de la numérisation, en plus d'autres mesures d'assainissement ou de régularisation de l'important segment non-déclaré de l'économie du pays. Ce secteur reste dominé par 6 banques publiques, tandis que les acteurs privés, algériens ou étrangers, contrôlent moins de 15% des crédits et des dépôts. La finance islamique, introduite en 2020, représentait en 2024 [12%](#) des dépôts bancaires. L'ouverture à hauteur de 30% du capital de deux banques publiques en 2024 illustre une volonté de réforme. L'*Entreprise d'appui au développement numérique* (EADN, établissement public) a annoncé vouloir s'atteler à la modernisation du système bancaire algérien avec un budget estimé à 100 mio. USD. Pour l'heure, il n'y a aucune banque suisse implantée localement et les opportunités semblent réduites, hormis dans des domaines annexes où le *Swiss made* jouit d'une forte crédibilité (services technologiques, expertise, sécurité).

L'Algérie est-elle ou sera-t-elle pour les entreprises suisses une **porte d'entrée pour l'Afrique** sahélienne et subsaharienne ou le Maghreb ? Cf. ci-après 3.1, sur la ZLECAF et la GZALE.

3 POLITIQUE ECONOMIQUE EXTERIEURE

3.1 Politique et priorités du pays hôte

La division du Ministère du Commerce et de la Promotion des exportations en deux ministères distincts met en évidence les deux axes sur lesquels s'articule la politique commerciale de l'Algérie : la régulation du marché intérieur notamment par le contrôle des prix (Ministère du Commerce intérieur) et l'équilibre de la balance commerciale en partie par la limitation des importations (Ministère du Commerce extérieur). L'agence Algex en charge d'autoriser ou non les importations a été dissoute, mais sera remplacée. Des mesures visent à éviter des pénuries et à lutter contre la spéculation. Il n'y a pas de signal d'un changement de fond ; ainsi, l'Algérie n'entend pas pour l'heure adhérer à l'**Organisation mondiale du Commerce** (négociations dès 1987, suspendues après 2014). Des considérations de politique extérieure peuvent en outre interférer rapidement et fortement sur les relations économiques avec certains pays.

L'**UE** demeure le principal partenaire économique de l'Algérie. Malgré plusieurs déclarations communes en sa faveur, la révision de l'Accord d'association Algérie-UE stagne, faute de terrain commun sur le contenu d'une telle révision. Les relations avec l'**Italie** restent particulièrement dynamiques, comme l'illustrent les investissements italiens pour la culture céréalière dans le Sud algérien, ainsi que des prévisions d'investissement de 8 mia. USD dans le secteur des hydrocarbures, s'ajoutant aux investissements déjà existants. Les déclarations algériennes durant le sommet Italie-Afrique (janvier 2024), confirment son engagement dans le « Plan Mattei », notamment pour faire de l'Italie un *hub* énergétique entre l'Europe et l'Afrique du Nord. Avec l'Espagne, les relations ont repris en 2024 et les échanges atteignent des niveaux proches de ceux de 2021 (cf. ci-après 4.1.1).

L'échec de la candidature de l'Algérie au **BRICS+** en 2023 et sa renonciation formelle à la relancer n'a pas empêché le pays d'intégrer sa nouvelle Banque de Développement avec une participation à hauteur de 1,5 mia. USD, ni de maintenir le niveau des relations économiques avec la Chine et la Russie. Des initiatives à forte portée symboliques comme les bourses d'études ou la coopération médicale renforcent les relations entre la Chine et l'Algérie.

Malgré les divergences politiques sur le Moyen-Orient, le partenariat économique avec les **Etats-Unis**, d'ordinaire limité au secteur énergétique, tend à se développer et à se diversifier depuis les années 2020. L'Algérie cherche à le renforcer notamment par l'accès à certains secteurs tels que l'importation de vaches laitières (historiquement dominé par la France) ou encore la modernisation du système bancaire local. S'y ajoute un élément culturel : le développement volontariste de l'apprentissage et de l'usage de l'anglais.

La politique de voisinage avec la **Tunisie** se fonde sur des liens économiques, politiques et sociaux importants. Elle vise à préserver une stabilité régionale par l'intermédiaire d'accords énergétiques stratégiques, d'échanges commerciaux qui ont augmenté de 44% depuis 2019 (cf. ci-après 4.1.1) et par une aide financière substantielle de l'Algérie à sa voisine sous forme de prêts (200 mio. USD en 2022), de dons (100 mio. USD en 2022) et de tarifs préférentiels pour le gaz. Le partenariat s'étend également à un projet d'intégration régional (signé en [avril 2024](#)) incluant l'Algérie, la Tunisie et la Libye et qui se présente comme une alternative à l'*Union du Maghreb Arabe*. Avec la **Mauritanie**, de nouveaux accords dans les secteurs de la chimie et de la pêche ont été signés, et la volonté de rapprochement s'est traduite début 2024 par l'inauguration de deux nouveaux postes-frontières ainsi que le lancement du projet routier Tindouf-Zouerate sur lesquels repose le projet d'une zone de libre-échange commune. Les rapports économiques avec les autres pays voisins se sont encore réduits (en particulier Mali, Burkina Faso, Niger suite à l'évolution du contexte politique) ou restent inexistant (Maroc).

L'ambition d'Alger reste de mettre à profit ses atouts géographiques et en matières premières pour devenir un *leader* économique **africain** tout en profitant de ses accès au marché européen. Dans cet esprit, l'Algérie sera le pays hôte de la quatrième édition de la Foire commerciale intra-africaine (*Intra African Trade Fair* IATF) prévue en septembre 2025. Elle cherche aussi à renforcer la **Zone de libre-échange africaine** (ZLECAF), qui ne représente qu'un faible volume commercial, en raison de barrières juridico-administratives et logistiques poussant le plus souvent les opérateurs à recourir à d'autres marchés éloignés (un exemple significatif est l'importation de bananes en provenance de l'Equateur). Depuis novembre 2024, 9 pays¹ (sur les 44 membres de la ZLECAF) bénéficient également de mesures tarifaires en Algérie. Le réseau bancaire algérien en pourrait s'implanter en Mauritanie et au Sénégal les prochaines années grâce à une réglementation des [changes](#) plus favorable. Des perspectives et aussi des interrogations existent sur des projets d'infrastructures régionales (p.ex. gazoduc transsaharien).

Également importante pour l'Algérie en termes politiques et de diversification commerciale, la **Grande zone arabe de libre-échange** (GZALE) est freinée par des difficultés en partie analogues à la ZLECAF.

3.2 Perspectives pour la Suisse (potentiel de discrimination ou avantage comparatif)

Le cadre juridique bilatéral comprend l'Accord commercial de 1963, complété par un Accord sur la double imposition (2006) ainsi qu'un Accord bilatéral de promotion et protection réciproque des investissements (2005) renouvelable tacitement dès 2020. La modernisation de l'Accord aérien de 1963 a fait l'objet de discussions bilatérales en 2024 ; la signature est encore en attente (juin 2025) d'une confirmation algérienne. Des accords bilatéraux spécifiques avaient été signés dans la perspective d'une adhésion de l'Algérie à l'OMC.

Les difficultés régulièrement signalées par des entreprises suisses apparaissent surtout comme liées à un contexte administratif et réglementaire général ainsi qu'à la préférence nationale en vigueur dans de nombreux secteurs ; elles ne diffèrent pas des échos provenant d'autres entreprises étrangères. Les entreprises nationales, spécialement les entreprises publiques peuvent en outre être favorisées par un système de quotas ou de tarifs préférentiels (énergie). Il n'y a pas d'indications récentes de discriminations anti-suisses, mais dans certains cas le choix des entreprises et la communication à ce sujet laissent voir une prise en compte des affinités géopolitiques au détriment d'autres critères (prix, qualité, durabilité p.ex.).

¹ Afrique du Sud, Cameroun, Égypte, Ghana, Kenya, Île Maurice, Rwanda, Tanzanie, Tunisie

L'image du *Swiss made* est très positive et la responsabilité sociale des entreprises suisses présentes en Algérie (formation, environnement, etc.) est reconnue et appréciée des autorités locales et nationales. L'innovation et les porteurs de projets innovants sont soutenus à travers des conférences, des partenariats etc. En raison du poids de la politique et des entreprises publiques en Algérie, la qualité des relations officielles, à divers niveaux, a un impact plus important qu'ailleurs sur l'activité et la compétitivité des acteurs économiques étrangers.

4 COMMERCE EXTÉRIEUR

4.1 Evolution et perspectives générales

4.1.1 Commerce de marchandises

L'Algérie veut contrôler les importations afin de protéger ses propres producteurs et réduire le déficit commercial. Des agences publiques spécialisées et des commissions de haut niveau ont été instaurées à cet effet. L'Algérie équilibre ses dépenses en réduisant les importations dans des domaines jugés secondaires ou susceptibles d'être fabriqués localement (voitures, cosmétiques, médicaments etc.) ; l'importation des produits cosmétiques a par exemple baissé de [88,4% en 2024](#). Malgré cela, dans les faits, la **balance commerciale** a souffert en 2024 d'une hausse de [9,7% des importations](#). Ce résultat est aussi voire surtout dû à la baisse des prix des hydrocarbures (-7,4%) et des volumes produits et exportés (-14,3% en gaz liquéfié). Les exportations canalisées vers l'Italie et l'Espagne ont légèrement baissé ([-2%](#)) en 2024. [54%](#) des exportations en gaz liquéfié étaient destinées aux pays méditerranéens de l'Union européenne.

Les produits alimentaires et animaux vivants ainsi que des machines et autres matériels de transport constituent ensemble plus de la moitié des **importations**. L'Algérie vise à l'autosuffisance alimentaire par des projets d'extension agricole au moyen de captage de nappes fossiles. La volonté de réduire la facture des importations et de protéger des industries locales parfois peu compétitives engendre parfois des pénuries, qui frappent les acheteurs privés et aussi les opérateurs économiques, y compris des exportateurs ; elle a eu également pour effet l'émergence de mouvements de consommateurs sur les réseaux sociaux ([# Libérez l'importation](#)). Des exceptions ciblées visent à réguler le marché (p.ex. importation de moutons de Roumanie et d'Espagne, de véhicules chinois, de [poudre de lait](#) et de [café](#) ougandais). Malgré une augmentation de la production locale en 2024, les importations en céréales et en lait en poudre restent [nécessaires](#) : l'Algérie est le troisième importateur de lait en poudre et le cinquième importateur de blé au monde. Les volumes importés en céréales s'expliquent aussi conjoncturellement par le développement récent des moyens de stockage qui visent à assurer à terme les réserves stratégiques (en hausse de [27 %](#) en deux ans). Cette situation permet à de nouveaux partenaires d'augmenter leurs parts de marchés ([Russie, Canada, Mexique, USA, Turquie](#)) au dépend du fournisseur historique français (cf. ci-après).

La réglementation relative à l'importation de voitures d'occasion a été assouplie, mais les autres mesures restrictives (p. ex. médicaments) ont été maintenues, et renforcées par la création en août 2023 du *Haut Conseil pour la régulation des importations*.

En dépit des efforts de diversification des **exportations**, mis en œuvre notamment par le *Conseil national consultatif de promotion des exportations* créé en juillet 2023, les exportations hors hydrocarbures ont diminué en 2024. Elles sont constituées à [83%](#) d'engrais et de produits transformés (acier, ciment, etc) et ne représentent que [7,4%](#) des exportations. Le mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (CBAM) que l'Union européenne prévoit de mettre en œuvre à partir de 2027 pourrait affecter de manière significative les exportations algériennes (ciment, fer et engrais). Ces industries particulièrement énergivores, qui produisent l'essentiel des exportations hors hydrocarbures, sont parfois aussi affectées par des limitations spécifiques des subventions des prix de l'énergie.

Pour lever certains obstacles logistiques à l'exportation de marchandises, les infrastructures routières et portuaires sont en cours de renforcement, avec des investissements publics ou privés (investissements suisses également).

L'exportation des produits bien déterminés tels que : denrées alimentaires de base, ovins et bovins reproducteurs, plants de palmier ou encore livres est (quasi) interdite.

L'**UE** représente pour l'Algérie le débouché de plus de la moitié de ses exportations, surtout auprès de ses Etats-membres méditerranéens, avec grâce aux hydrocarbures une balance commerciale en fort excédent pour l'Algérie (trois fois plus d'exportations que d'importations). Les entreprises européennes y compris suisses font face à l'obligation d'une certification *halla* via la Grande Mosquée de Paris.

Les relations économiques et politiques bilatérales sont particulièrement dynamiques avec l'**Italie**. Une reprise officielle des relations commerciales avec l'**Espagne** a pu se concrétiser courant 2024 portant les exportations espagnoles à des niveaux presque similaires à 2021 (+ [87%](#) en 2024) ; l'Algérie avait décidé en 2022 de suspendre les relations commerciales, à l'exception du gaz, suite à des déclarations politiques du président du gouvernement espagnol sur le Sahara occidental. L'Algérie reste le premier fournisseur énergétique de l'Espagne, mais la réouverture de certains secteurs traditionnellement acquis aux exportations espagnoles (produits avicoles, céramiques p.ex.) est encore partielle.

Les relations importantes et complexes avec la **France** ont connu des tensions sans précédent depuis l'été 2024, sans que des restrictions économiques ne soient décidées formellement. Les exportations françaises ont augmenté de [6,6%](#) en 2024, tirées principalement par le secteur automobile (+35,3%) ; cependant, les exportations françaises ont connu une forte diminution au profit d'autres pays dans certains secteurs comme les produits agricoles (-21,4%) ou les produits laitiers (-38,3%). Les facteurs politiques bilatéraux sont importants voire prépondérants dans ce contexte ; toutefois, au plan strictement économique et institutionnel, les compétences et donc le cas échéant les négociations formelles sont au niveau de l'UE.

L'Algérie cherche à développer ses relations commerciales avec les **Etats-Unis**, qui ont importé en 2024 pour environ [2,5 mia. USD](#) (5^e pays client) de biens. L'Algérie figure malgré cela parmi les pays les plus touchés par la politique douanière annoncée par le président Trump en janvier 2025 (+30% de taxes), ce qui affecte les perspectives de commerce.

L'Algérie, déjà membre de l'initiative chinoise « Ceinture et Route », a encore renforcé ses relations commerciales avec la **Chine** qui atteignent en 2024 un volume d'échange global de 12,4 mia. USD (+[27 %](#)) essentiellement en faveur de la Chine (à hauteur de [93%](#)) qui reste le premier fournisseur de l'Algérie ([22,9%](#) des importations en 2023).

L'Algérie est le deuxième partenaire commercial de la **Turquie** en Afrique ; les échanges bilatéraux ont atteint en 2024 [6 mia.](#) (+20%) grâce aux exportations algériennes en hydrocarbures. La Turquie importe 50% du gaz liquéfié algérien exporté.

En Afrique, la **Tunisie** est le principal partenaire commercial de l'Algérie avec un volume d'échange de 2,4 mia. USD en 2024. Les exportations algériennes prédominent (78% du volume global) et sont constituées à 96% d'hydrocarbures. Les redevances du passage du gazoduc algéro-italien *TransMed* en Tunisie représentent [28%](#) du volume gazier importé par la Tunisie (en baisse de 4% par rapport à 2023). Les échanges avec la **Mauritanie** se développent rapidement (de [50 mio. USD en 2018 à 700 mio. USD en 2024](#)). Le commerce avec le **Maroc** est gelé depuis 2021 mais permet quelques échanges (dattes notamment) estimés à [120 mio. USD](#) en 2023.

4.1.2 Commerce de services (si données disponibles)

Les chiffres officiels algériens indiquent un volume des importations de services stable en 2023 et 2024, avec une valeur annuelle importée de [4,4 mia. USD](#), soit l'équivalent de 3% du PIB. L'exportation de services à l'étranger a augmenté de 19% en 2024 durant la même période et pourrait d'augmenter encore davantage, compte tenu des nouvelles facilités apportées aux auto-entrepreneurs (développement web, IA, assistance en ligne).

Comme pour les marchandises, la préférence nationale affichée (déclarations ministérielles) dans le secteur des services limite p.ex. les activités de conseil et autres services d'ingénierie pour les acteurs étrangers. La priorité de l'Algérie va au développement de capacités

nationales et au partenariat local, le cas échéant par le biais de l'implantation de filiales d'entreprises étrangères (p.ex. bancaires).

4.2 Commerce bilatéral

4.2.1 Commerce de marchandises

L'augmentation du commerce bilatéral en 2023 ne s'est pas prolongée. Le rythme décroissant entamé en 2009 (620 mio. CHF) continue en 2024 avec une baisse globale de 45,3% (283,3 mio. CHF). Les importations suisses en hydrocarbures ont baissé de 54% en 2024 (46,4 mio. CHF), et les exportations suisses ont baissé de 1% (219 mio. USD). La balance commerciale demeure excédentaire pour la Suisse.

Les produits d'exportation suisses subissent les mesures officielles de restriction : produits pharmaceutiques (-3%), horlogerie (-62%) turbines à gaz (-19%), instruments d'optique (-37%), et tabac (-100%) sont particulièrement touchés. Ces baisses ont été presque intégralement compensées par l'augmentation des exportations suisses vers l'Algérie dans la plasturgie (+28%), les fragrances industrielles (+6%), la mécanique (+ 72%) ou encore les produits chimiques organiques (+136%).

NOTA : Les chiffres de *Swissimpex* n'incluent pas la production d'entreprises suisses basées dans l'UE et bénéficiant de l'Accord d'Association UE-Algérie. Elles n'incluent également pas les importations en gaz transitant par d'autres pays, notamment l'Italie.

4.2.2 Commerce de services (si données disponibles)

Cf. 4.1.2 (pas de données bilatérales disponibles).

5 INVESTISSEMENTS DIRECTS

5.1 Evolution et perspectives générales

Les investissements ont augmenté de 6% en 2023 (voir annexe 5) et quelques investissements étrangers importants ont été annoncés en 2024 essentiellement dans les domaines des hydrocarbures (contrat d'exploration), de l'agriculture (ferme laitière géante) et des mines (extraction du zinc). Un appel d'offres international dans le secteur des hydrocarbures « [Algeria Bid Round](#) » devrait permettre davantage investissements à partir de 2025.

Les **chiffres** annoncés par l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) relatifs aux investissements étrangers (5,5 mia. USD en 2023 ; 8,6 mia. USD en 2024) ne sont que partiellement reflétés dans les plus récentes données du FMI (2022-2023) qui annoncent 1,4 mia. USD. Cela pourrait s'expliquer notamment par des retards dans la mise en œuvre des projets annoncés.

Les **obstacles** majeurs tels que la règle de la majorité nationale dans certains secteurs stratégiques (pharmaceutique, mécanique etc.), l'obligation d'un financement local, ou le droit de préemption de l'Etat sur la cession des actifs des compagnies étrangères semblent continuer de freiner les investissements.

A des degrés divers, le facteur politique est déterminant et des projets d'investissements peuvent en subir les conséquences, c'est le cas d'une grande [compagnie pétrolière française](#) qui a vu son contrat d'exploitation réduit de 20% en 2025 et d'un [important investissement français](#) dans le domaine portuaire affecté par les récentes tensions diplomatiques entre les deux pays, sans que celles-ci impliquent un blocage total.

Les **Etats-Unis** et l'**Italie** sont les principaux investisseurs dans les secteurs des hydrocarbures et de l'agriculture. Ces deux pays représentaient **40%** du stock d'investissements étrangers en Algérie en 2023 avec une part de 29% pour les Etats-Unis et 11% pour l'Italie.

En 2023 également, les financements chinois n'ont que peu progressé (+2%) et [un](#)

[partenariat de 6 mia. USD](#) annoncé pour 2024 a été annulé pour incapacité financière du partenaire chinois.

Malgré le volume important des exportations de la **Chine** vers l'Algérie, le nombre d'entreprises chinoises implantées localement n'est pas supérieur à celui de la **Turquie** ou de l'**Union européenne**. Cela n'empêche pas une présence dans divers secteurs comme l'habitat (grand projet de logements sociaux), le transport (projet de développement du réseau ferroviaire national), le génie civil (projet d'aqueduc In Salah-Tamanrasset) et les télécommunications. En avril 2025, 8 nouveaux projets chinois ont été annoncés élargissant les domaines d'intervention à l'agriculture, à l'automobile et à l'électronique. Face à des investissements asiatiques encore minoritaires (6% des investissements étrangers, dont 2,5% de Chine), l'UE dans son ensemble reste la principale source d'investissements étrangers en Algérie (36%).

Faibles en comparaison aux investissements étrangers en Algérie et clairement limités par la réglementation des changes, les **investissements directs algériens à l'étranger** atteignent début 2024 2,8 mia. USD. Les trois principales destinations sont l'Italie (1 mia. USD), l'Espagne (317 mio. USD) et la Suisse (307 mio. USD).

5.2 Investissements bilatéraux

Les investissements sont protégés par l'Accord bilatéral de promotion et de protection réciproque, entré en vigueur le 15 août 2005 et renouvelable tacitement tous les 5 ans depuis 2020.

En 2023, le volume des investissements directs suisses en Algérie a crû de 8,4 % (+17 mio. USD), mettant la Suisse au 21^e rang par pays, tandis que les investissements algériens en Suisse (3^e pays de destination ; volumes faibles) augmentent de 10% (+29 mio. USD).

NOTA : Les chiffres algériens peuvent attribuer d'autres origines à des investissements d'entreprises suisses, sur la base de la provenance des capitaux (siège de la filiale concernée) ou de la nationalité des actionnaires.

6 PROMOTION ECONOMIQUE ET TOURISTIQUE

6.1 Instruments de la promotion économique extérieure suisse

Switzerland Global Enterprise (S-GE) est mandatée par le SECO pour aider les entreprises suisses à établir des partenariats en Algérie. En décembre 2024 et en préparation de l'IATF, une visite de son représentant régional a permis d'engager sur place des discussions à divers niveaux avec les acteurs clés. L'association *Swiss African Business Circle* (SABC) facilite également des contacts d'affaires ou institutionnels entre la Suisse et l'Algérie pour ses membres, avec des activités sous le patronage du SECO, par exemple à Bâle en juin 2024.

L'Algérie ne fait pas partie des pays prioritaires du *Swiss trade promotion programme for international economic development* ([SIPPO](#)). Le pays compte une trentaine d'entreprises suisses implantées dans différents secteurs (service, construction, logistique, pharmaceutique, etc). Des foires locales enregistrent quelques fois des participants suisses, c'est le cas du NAPEC pour l'énergie, DJAZAGRO pour l'agroalimentaire ou BATIMATEC pour le bâtiment.

Des visites aux entreprises et aux autorités locales par l'Ambassade permettent également d'assurer le suivi d'enjeux et cas spécifiques.

Un nouveau format de réunion (café matinal mensuel pour entreprises) a été introduit avec succès à la Résidence de Suisse depuis avril 2024 et permet à des directeurs et agents d'entreprises suisses d'échanger de manière informelle autour de thématiques communes (innovation, transport maritime, formation professionnelle etc.), ce qui, en plus de renforcer les liens entre acteurs suisses, améliore pour les entreprises et pour l'Ambassade la compréhension du contexte algérien.

Une association économique bilatérale est depuis 2022 enregistrée en Algérie : la Chambre

de Commerce et d'Industrie Algéro-Suisse (CCIAS). Fondée à Genève en 1999, la CCISA Chambre de Commerce et d'Industrie Suisse-Algérie est quant à elle enregistrée en Suisse, avec des partenaires en Algérie. L'Ambassade n'est pas formellement affiliée à ces deux chambres.

En Suisse, les chambres de commerce cantonales ([liste, ici](#)), qui regroupent aussi bien des PME que des entreprises de plus grande taille, fournissent des informations, de la documentation, des conseils économiques, juridiques et commerciaux, y compris au sujet des conditions d'obtention d'un carnet douanier international ATA.

6.2 Intérêt du pays hôte pour la Suisse

Les liens historiques et personnels avec la Suisse en font une destination prisée, en plus de l'excellente image du *Swiss made*. Le nombre des demandes de visa (d'affaires, de tourisme ou pour visites familiales) connaît une augmentation continue, ce qui montre que la Suisse reste une destination prisée.

La fréquence des vols directs de et vers Alger est constante à raison de quatre vols hebdomadaires de et vers Genève et deux vols de et vers Bâle-Mulhouse. Des projets de développement existent.

Historiquement et pour des raisons linguistiques, les partenaires économiques suisse-romands suscitent un intérêt naturel en Algérie ; c'est surtout à Genève que les entreprises algériennes présentes en Suisse se sont établies. Cette tendance n'est pas exclusive, comme le montre la présence en Algérie de grands acteurs économiques basés dans d'autres parties de la Suisse.

ANNEXE 1 – Structure de l'économie

Structure de l'économie du pays hôte

NOTA : chiffres actuels sur la répartition de l'emploi non disponibles

	Année 2020	Année 2024
Répartition du PIB		
Secteur des hydrocarbures	9 %	16,82 %
Secteur primaire	12,83 %	13,58 %
Secteur manufacturier	4,57 %	4,66 %
Services	50,51 %	45,36 %
– dont services publics	n.d.	n.d.

Répartition de l'emploi	Année 2018	Année 2021
Secteur agricole	9,69 %	10 % *
Secteur manufacturier	13,03 %	31 % *
Secteur du bâtiment et des travaux publics	16,12 %	n.d.
Services	61,13 %	59 % *
– dont services publics	n.d.	n.d.

Sources : Office National des Statistiques

(*) Banque Mondiale

ANNEXE 2 – Principales données économiques

Principales données économiques du pays hôte

	2024	prév. 2025	prév. 2026
PIB (mia. USD) ¹	267,0	269,9	283,8
PIB/habitant (USD) ¹	4761,1	4854,8	4948,7
Taux de croissance (% du PIB) ¹	+3,6 %	+3,3 %	+3,2 %
Taux d'inflation (%) ¹	+4,0 %	+4,2 %	+4,1 %
Taux de chômage (%) ¹	9,7 %	n.d.	n.d.
Solde budgétaire (% du PIB) ¹	-13,9 %	-14,5 %	-12,9 %
Solde des transactions courantes (% du PIB) ¹	-1,7 %	6,6 %	-5,2 %
Dettes extérieures totale (% du PIB)	0,3%	0,3%	0,2%
Service de la dette (% des exportations)	n.d.	n.d.	n.d.
Réserves (mois d'importations) ¹	13,6	n.d.	n.d.

¹ Source : [Rapport de suivi de la situation économique, printemps 2025 - Banque Mondiale](#)

N.B. L'Office national des statistiques (ONS) explique dans son rapport « [Les Comptes Nationaux Economiques 2001-2022](#) » la révision à la hausse du PIB national par sa méthodologie de calcul, qui creuse davantage l'écart avec les différentes estimations internationales. Elle implique une estimation plus étendue de l'économie non déclarée. Ce nouveau mode de calcul est repris p.ex. par la Banque mondiale en 2024.

ANNEXE 3 – Partenaires commerciaux

Partenaires commerciaux du pays hôte

année : 2022

Rang	Pays	Exportations. <i>par le pays hôte</i> (USD millions)	Part	Var.	Rang	Pays	Importations <i>par le pays hôte</i> (USD millions)	Part	Var.
1	Italie	17 878,8	27,4%	+183,7%	1	Chine	6 993,8	17,1%	+1,71%
2	Espagne	8 277,5	12,7%	+57,7%	2	France	3 451,5	8,4%	+7,85%
3	France	6 746,2	10,3%	+44%	3	Italie	2 383,3	5,8%	+4,4%
4	Pays Bas	3 583,8	5,5%	+46%	4	Brésil	2 316,3	5,6%	+17,66%
5	Turquie	3 603,2	5,5%	+42,6%	5	Barbade	2 114,3	5,6%	+27,23%
6	Royaume Uni	2 849,8	4,3%	+136,8%	6	Allemagne	2 103,1	5,1%	-19,94%
7	États-Unis	2 748,9	4,2%	+77,86%	7	Turquie	1 925,3	4,7%	+11,9%
8	République de Corée	2 424,5	3,7%	+38,13%	8	États-Unis	1 631,5	4%	+20,58%
9	Chine	1 934,6	2,9%	+10,4%	9	Russie	1 480,5	3,6%	+4,18%
10	Belgique	1 636,9	2,5%	+73,14	10	Espagne	1 077,9	2,6%	-49,41%
23	Suisse	29,93 ¹	0,08%	+1776%	39	Suisse	177,3	0,4%	-15,3%
	Total	65 102,2	100 %	+69,3%		Total	40 905,07	100 %	+3,7%

Source : [FMI](#)

N.B. Les chiffres disponibles les plus récents (2022) demeurent ceux sur le tableau ci-dessus.

ANNEXE 4 – Echanges commerciaux bilatéraux

Echanges commerciaux bilatéraux entre la Suisse et le pays hôte

	Export (mio. CHF)	Variation (%)	Import (mio. CHF)	Variation (%)	Solde (en mio.)	Volume (en mio.)
2020	274,3	-20,4%	68	+31,6%	207	342
2021	197,5	-27,9%	29,7	-56,3%	167,8	227,2
2022	175,2	-11,3%	112,6	+278,8%	62,6	287,8
2023 (Total 1)*	221,84	+ 26,4%	116,3	+3,2%	105,6	338,1
2024 (Total 1)*	219,7	-1,1%	63,6	-45,3%	156,1	283,3

*) Total « conjoncturel » (total 1) : sans l'or en barres et autres métaux précieux, les monnaies, les pierres précieuses et gemmes, ni les objets d'art et antiquités

**) Variation (%) par rapport à la période de l'année précédente

Exportations	2023 (% du total)	2024 (% du total)
1. Produits pharmaceutiques	42,6%	41,8%
2. Turboréacteurs, turbopropulseurs et autres turbines à gaz	18,54%	15,04%
3. Produits chimiques organiques	5,25%	12,55%
4. Préparations cosmétiques pour l'industrie	5,76%	6,16%

Importations	2023 (% du total)	2024 (% du total)
1. Combustibles minéraux	87,24%	72,92%
2. Produits chimiques inorganiques	6,26%	13,35%
3. Turboréacteurs, turbopropulseurs et autres turbines à gaz	2,21%	6,52%
4. Engrais	1,58%	2,97%

Source : Office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières

ANNEXE 5 – Principaux pays investisseurs

Principaux pays investisseurs dans le pays hôte année : 2023

Rang	Pays	Investissements directs (USD, stock)	Part	Variation (stock)	Flux année écoulée (USD)
1	États-Unis	7 176 mio.	29,2%	+6%	+406 mio.
2	Italie	2 878 mio.	11,7%	+11%	+289 mio.
3	France	2 508 mio.	10,2%	+4,3%	+105 mio.
4	Espagne	1 662 mio.	6,8%	+7,6%	+118 mio.
5	Royaume-Uni	1 445 mio.	5,9%	0%	+1 mio.
6	Allemagne	925 mio.	3,8%	+0,05%	+49 mio.
7	Émirats Arabes Unis	749 mio.	3%	+0,1 %	+88 mio.
8	Égypte	636 mio.	2,6%	0%	+/-0
9	Chine	609 mio.	2,5%	+2%	+12 mio.
10	Jordanie	539 mio.	2,2%	0%	+/-0
21	Suisse	220 mio.	0,9%	+8,4%	+17 mio.
	Total	24 537 mio.	100 %	+6%	+1386 mio.

Source : [FMI](#)

N.B. La Turquie est le premier investisseur étranger hors hydrocarbures. Le total des investissements est estimé à [6 mia. USD](#), mais le pays ne figure pourtant pas dans les données du FMI ci-dessus.